



**HAL**  
open science

## Quelle méthode pour étudier les contextes de découverte des dépôts à composante métallique ?

Thibault Le Cozanet

### ► To cite this version:

Thibault Le Cozanet. Quelle méthode pour étudier les contextes de découverte des dépôts à composante métallique ?. Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer., Feb 2012, Glux-en-Glenne, France. pp.65-80. halshs-01272612

**HAL Id: halshs-01272612**

**<https://shs.hal.science/halshs-01272612>**

Submitted on 7 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# Quelle méthode pour étudier les contextes de découverte des dépôts à composante métallique ?

---

THIBAUT LE COZANET

## INTRODUCTION DE LA MÉTHODE

Les dépôts à composantes métalliques protohistoriques profitent d'un intérêt très ancien. La recherche sur cette thématique aux âges du Fer opère un profond renouveau depuis une vingtaine d'années auprès de la communauté des protohistoriens francophones. Alors que les premières découvertes sont signalées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Blanchet 1905), les études ont été longtemps monographiques ou thématiques (*cf.* par ex. Monnet, Thévenin 1983; Duval, Gomez de Soto 1986) en se focalisant sur une rivière, des découvertes exceptionnelles... Le renouveau observé consiste surtout en une volonté de multiplication, d'innovation et de confrontation des méthodes et des approches de ces ensembles de mobilier particuliers (Nillesse 2006; Bataille 2007) basées sur des corpus de plus en plus importants et diversifiés. Cela apparaît à la lecture des actes de quatre colloques successifs (Bataille, Guillaumet 2006; Barral *et al.* 2007; Honegger *et al.* 2009; Bonnardin *et al.* 2009). Néanmoins, malgré cette augmentation notable du nombre de publications, il n'existe toujours pas de terminologie commune, ni de projet de normalisation des termes utilisés pour l'analyse des contextes de découvertes. Cette situation rend difficile la compilation des données existantes qui permettrait une meilleure compréhension des pratiques rituelles des populations protohistoriques.

C'est dans cette perspective que se place cette réflexion, en proposant une fiche de lecture et d'étude des contextes de dépôt, basée sur des critères normalisés. Elle sera étayée par une application concrète sur un corpus de dépôts à composante métallique des âges du Fer en France issu de nos travaux de

master (Le Cozanet 2012). Cette grille d'analyse permet d'étudier les dépôts mis au jour anciennement ou fortuitement au même titre que ceux découverts lors d'opérations d'archéologie préventive récentes et mieux documentées.

Notre propos commencera donc par une historiographie de l'étude des contextes de découverte, afin de comprendre l'environnement dans lequel les dépôts prennent place et expliquer les choix des critères d'analyse. Ensuite, cette méthode sera définie au travers de ces trois catégorisations : milieu de découverte, caractères du comblement et environnement proche. L'intérêt de ces divisions sera ensuite présenté à partir d'études chronologiques, spatiales et statistiques du corpus, avant de replacer les ensembles de mobilier dans leur contexte chronoculturel.

## DE VIEILLES TROUVAILLES POUR UNE REDÉCOUVERTE RÉCENTE

Les premières découvertes de dépôts métalliques de l'âge du Fer sont très anciennes. Par exemple on signale, en 1771 à Podmokly en République Tchèque, la découverte d'une situle en bronze contenant plusieurs milliers de monnaies et quelques éléments de parures en or (Drda, Rybová 1995). Mais cette découverte qui suscita un fort émoi scientifique, partagea le sort commun des découvertes monétaires de l'époque et fut refondue. L'intérêt d'auteurs précurseurs tel qu'Eckhel (1794) aidant, on conserve encore des desins et des inventaires plus ou moins complets de ces dépôts détruits avant l'émergence d'une archéologie scientifique.

Les premières considérations du contexte archéologique dans l'interprétation d'un objet ou d'un ensemble d'objets suivent les grandes découvertes protohistoriques comme celle du site de La Tène par le Colonel Schwab (Vouga 1885). Elles sont elles-mêmes favorisées par les importants aménagements du territoire (voies de chemin de fer, canaux...) qui seront conduits lors de l'industrialisation de l'Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans des contextes plutôt méconnus à l'époque, les milieux humides: fleuves, rivières, lacs... C'est à partir de cette nouvelle documentation qu'en 1866, F. de Saulcy (1866) propose, à partir des découvertes de monnaies dégradées en or retrouvées dans la Seine, de distinguer dans l'étude des ensembles monétaires, ceux découverts en milieu terrestre de ceux découverts en milieu aquatique. Cette division ne repose pas tant, selon lui, sur le fait que les objets rejetés en rivière étaient irrécupérables, mais plutôt sur le fait que les monnaies ont été volontairement dégradées pour éviter qu'on puisse les réutiliser, ce qui n'avait à l'époque jamais été reconnu en contexte terrestre et marquait alors l'existence de fonctions ou de rituels différents selon les milieux de déposition.

Quelques années plus tard, S. Müller (1897), dans la continuité de J.J.A. Worsaae (1844), introduit le mot "dépôt" dans le vocabulaire archéologique. Mais surtout, il intègre et définit les notions de dépôt réversible et offrande irréversible, principalement à partir de l'étude du contexte de découverte de ces ensembles de mobilier. Cette dernière sera d'ailleurs étendue pour la première fois à tous les types d'objets.

Malgré les efforts de certains auteurs pour poursuivre dans cette voie, C. Jullian (1906-1926), la tendance générale est à l'interprétation des dépôts de manière profane. En contexte terrestre, ils sont généralement interprétés comme des stocks oubliés de marchandises ou, pour l'âge du Bronze, stocks de matières premières en attente de recyclage (Schumacher 1914) ; en contexte humide, les découvertes sont considérées comme péages (Déchelette 1927). Ces théories seront majoritairement diffusées durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en France.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, grâce à la reconstruction et l'urbanisation de la France et à la forte augmentation du corpus qui en découla, que furent observés un important renouvellement de la pensée scientifique et une remise en question des interprétations précédemment admises. Dans un premier, temps les articles se restreignent à des études monographiques. C'est le cas de l'article de R. Louis (1954), qui remet en question les théories antérieures et propose l'hypothèse que les objets présents en contexte de gués marquent une pratique gauloise traditionnelle de combats ritualisés, hypothèse qu'il construit à partir des textes de légendes médiévales de tradition celtique d'Irlande, notamment la légende

de Cúchulainn, auxquelles il ajoute des observations archéologiques. Il constate que les armes retrouvées par les dragues sont régulièrement en mauvais état et souvent marquées par des traces de coups qui témoigneraient d'antiques combats. Ce renouvellement de la lecture des dépôts s'exprime non seulement en France mais également dans toute l'Europe. Citons les deux articles fondateurs de W. Torbrügge et de W.H. Zimmermann (Torbrügge 1960; Zimmermann 1970). Pour la première fois, ces deux auteurs s'intéressent à un seul milieu de dépôt – en l'occurrence aquatique – et tentent de distinguer différentes interprétations, profanes ou sacrées en fonction des caractéristiques contextuelles des découvertes (eau stagnante, eau vive, lac de montagne, tourbières...).

Par la suite, les développements quasiment simultanés de l'archéologie de sauvetage et de la recherche universitaire favoriseront les avancées sur le sujet. Dans un premier temps, elles se font grâce aux découvertes des grands sanctuaires du nord de la France comme Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985), Nanteuil-sur-Aisne (Lambot 1989) et La Villeneuve-au-Châtelot (Piette 1994; Bataille 2008). Ces dépôts révolutionnent la compréhension et l'étude de la religion gauloise, et conduisent à une révision des analyses des dépôts protohistoriques précédemment découverts (Duval 1990). Le développement de l'archéologie de sauvetage permet également une augmentation du nombre de découvertes de dépôts métalliques en contexte d'habitat rural, en dehors des contextes sacrés ou privilégiés, favorisés auparavant (Nillesse 2006).

Il faut attendre les années 1990 pour que de nouvelles synthèses apparaissent. La plus conséquente a été réalisée en 1995 par G. Kurz (1995) ; elle inventorie tous les dépôts métalliques et objets isolés de l'âge du Fer dans une grande partie de l'Europe tempérée. L'intérêt de ce travail est double. En plus de réaliser une synthèse à grande échelle, l'auteur prend en compte les objets isolés au même titre que les dépôts de mobilier, ce qui permet l'analyse contextuelle et qualitative des dépôts.

Ce travail est à l'origine d'une nouvelle dynamique concernant les dépôts, illustrée par la tenue à Berlin en 1997 d'une exposition sur cette thématique, intitulée *Gaben an die Götter* (Hänsel 1997). Durant les années 2000, cela se constate également par la réalisation de plusieurs colloques et par le lancement de programmes de recherches sur les dépôts métalliques.

Enfin, en paraphrasant Peter Jud: « *Le débat sur l'intentionnalité de ces dépôts me semble incontournable et doit être intégré dans la définition des dépôts. Si ces intentions sont les mêmes pour tous les dépôts, il est important de les décrire. Si au contraire ces intentions sont multiples, il faudrait développer des instruments scientifiques pour séparer les différentes catégories de dépôts.* » (Jud 2006, p. 130).

## COMMENT ÉTUDIER LES CONTEXTES DE DÉPÔTS ?

Comme nous l'avons déjà dit, les principaux critères d'études des contextes de dépôts doivent être simples, bien définis et applicables à tous les types de découvertes. C'est à partir de ce cahier des charges que nous proposons de séparer l'étude des contextes de découverte en trois catégories: le milieu de découverte, le caractère du comblement et l'environnement proche de l'ensemble mobilier.

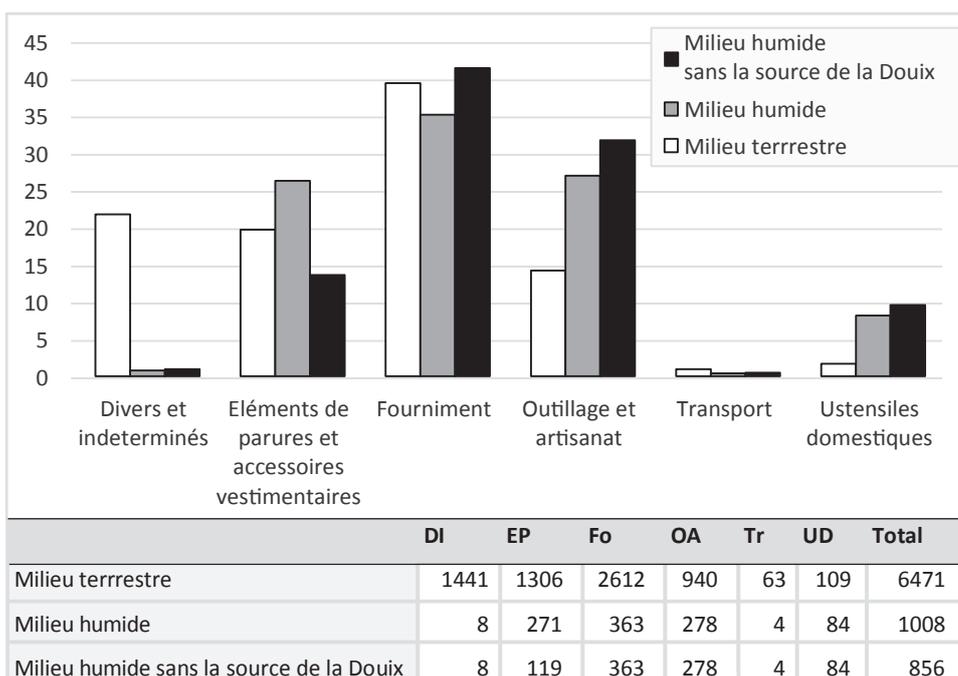
### Définir le milieu de découverte

La distinction entre les dépôts retrouvés après avoir été enfouis et les dépôts mis au jour après avoir été immergés paraît significative. Lorsque des synthèses nationales ont été réalisées, comme c'est le cas pour l'âge du Bronze et l'âge du Fer (Pennors 2004; Le Cozanet à paraître), on remarque que les catégories fonctionnelles abandonnées en milieu aquatique diffèrent proportionnellement de celles retrouvées en contexte terrestre (ill. 1, catégories fonctionnelles adaptées de Bataille 2007, p. 370). Au-delà d'une présence pondéralement équivalente des éléments de fournement dans les deux contextes, cela se perçoit surtout par une présence plus importante des objets se rapportant à l'outillage, à l'artisanat et à la sphère domestique dans les milieux subaquatiques, alors qu'en milieu terrestre ce sont plutôt les objets appartenant à la quincaillerie (divers et indéterminés) et à la parure qui prédominent. Ces informations interrogent aussi sur la représentativité des données issues des dragages. Il semble assurément plus facile de reconnaître des objets de grande dimension dans les boues de dragages que des éléments de parures, par exemple, et lorsque l'on étudie plus en détail l'inventaire, cette hypothèse

1. Représentation graphique proportionnelle de la variation de la composition des dépôts entre milieu humide et milieu terrestre (DI = Divers et indéterminés; EP = Éléments de parures et accessoires vestimentaires; Fo = Fourniment; OA = Outillage et artisanat; Tr = Transport; UD = Ustensiles domestiques) (Th. Le Cozanet).

se vérifie. Ce sont en effet les éléments de parures et accessoires vestimentaires issus de fouilles en milieu humide qui sont quantitativement les plus importants. Le site de la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine représente à lui seul la moitié du corpus des éléments de parure et des accessoires vestimentaires immergés en France à l'âge du Fer (Buvot 1998; Cicolani *et al.* 2015). Une sélection préférentielle semble avoir été opérée en privilégiant les objets à forte valeur marchande (armement, objets en bronze, chaudron, etc.) vis-à-vis d'objets plus ordinaires comme la quincaillerie et une partie de l'outillage. Notons enfin qu'en valeur absolue, le milieu humide représente la troisième provenance de l'armement de l'âge du Fer recensé en France, après les découvertes en milieu terrestre ritualisé: sanctuaire et funéraire.

La définition utilisée ici pour le terme "enfouis" n'exprime pas simplement le fait que les objets aient été retrouvés en contexte terrestre, mais plutôt qu'ils ont été à l'origine volontairement déposés dans ce milieu. Par exemple, le casque d'Amfreville-sous-les-Monts, découvert sous plusieurs mètres de terre, fut à l'origine déposé dans un bras actif de la Seine (Kruta 1978) et il ne doit donc pas être enregistré en tant que "enfoui", mais en tant que "immergé". L'épée à poignée anthropomorphe de Saint-André-de-Lidon, retrouvée en surface en plein champ après y avoir été déposée par un épandage de boue de drague, aurait également pu être interprétée comme enfouie. Mais la patine de l'objet était caractéristique des découvertes faites dans les fleuves, ce qui a permis sa réinterprétation (Duval *et al.* 1986). Ces définitions sont donc très théoriques et il ne faut pas se focaliser sur le seul milieu de découverte actuel des artefacts.



### **Définir et différencier le caractère du comblement du dépôt**

La deuxième distinction est relative aux modalités de comblement. Il existe durant l'âge du Fer des pratiques d'exposition à l'air libre, sous des formes diverses (Brunaux 1999; Garcia *et al.* 2010). Il est important alors de distinguer les dépôts qui ont été originellement et volontairement placés en terre, des dépôts dont l'enfouissement n'a pas suivi directement la mise en place originelle des objets. Le comblement involontaire peut être naturel comme c'est le cas pour le dépôt de la faille de La Chuire à Hyères-sur-Amby (Perrin 1990), mais il peut être aussi anthropique comme c'est le cas pour certains dépôts métalliques de sanctuaires laténiens (Bataille 2008). Dans le cadre de pratiques rituelles les objets peuvent avoir été exposés à l'air libre puis avoir chu au sol et avoir été enfouis progressivement de manière naturelle, mais ils peuvent aussi avoir été enterrés dans les structures excavées suite au démantèlement du sanctuaire. Ce questionnement ne trouvera de réponses qu'à partir de comparaisons intrasites et d'analyses macroscopiques fines des mobiliers et de leurs surfaces, pour pouvoir examiner des différences de conservation, de patine, etc. Seules ces traces pourront identifier des différences de pratiques post-dépositionnelles à l'échelle d'un même site et seules ces traces permettront de conclure sur le caractère volontaire ou non du comblement (Bataille ce volume).

L'intentionnalité d'enfouissement est plus simple à mettre en évidence pour les dépôts terrestres du fait de la qualité des données. Pour réellement pouvoir statuer sur la nature du comblement, il faut analyser plusieurs choses; par exemple l'homogénéité du comblement ou encore sa datation. Pour cela les études micromorphologiques sont utiles. Ces critères sont primordiaux, notamment lors de trouvailles d'objets isolés, et ils permettent de valider le caractère intentionnel du dépôt afin d'exclure les interprétations de relégation en tant que rejet détritique (Nillesse 2006).

### **Distinguer des dépôts à partir de leur environnement proche**

La dernière distinction repose sur l'environnement proche du dépôt en opposant deux catégories: environnement anthropique et environnement naturel. Cette distinction fait suite aux découvertes récurrentes de dépôts dans des contextes difficiles d'accès et/ou à forte symbolique naturelle: grotte, haute montagne... et nous est apparue significative. Ce type de distinction n'est pas interprétatif et ne représente pas forcément le témoignage de rites ou d'inten-

tions rituelles différentes. Cela répond simplement à notre volonté de différencier les dépôts réalisables au quotidien des dépôts plus exceptionnels. Les dépôts de la Motte-en-Champsaur au quartier de Roussier (Barge 2011) ou à Ertsfeld en Suisse (Wyss 1975), ont bénéficié d'une logistique importante lors de leur réalisation. Dans le cas du dépôt de Roussier, les objets ont été retrouvés sous un bloc de plusieurs centaines de kilos.

Le caractère "anthropique" des contextes de dépôt est défini par la présence à proximité d'une occupation humaine (habitat, nécropole, sanctuaire...) ou que le dépôt est directement réalisé dans une structure artificielle (conduite de fontaine, rempart...). La cachette d'outils du Fort Harrouard à Sorel-Moussel en Eure-et-Loir en est un bon exemple puisque ce dépôt a été accompli dans la "cave" d'un bâtiment de La Tène D (Philippe 1936).

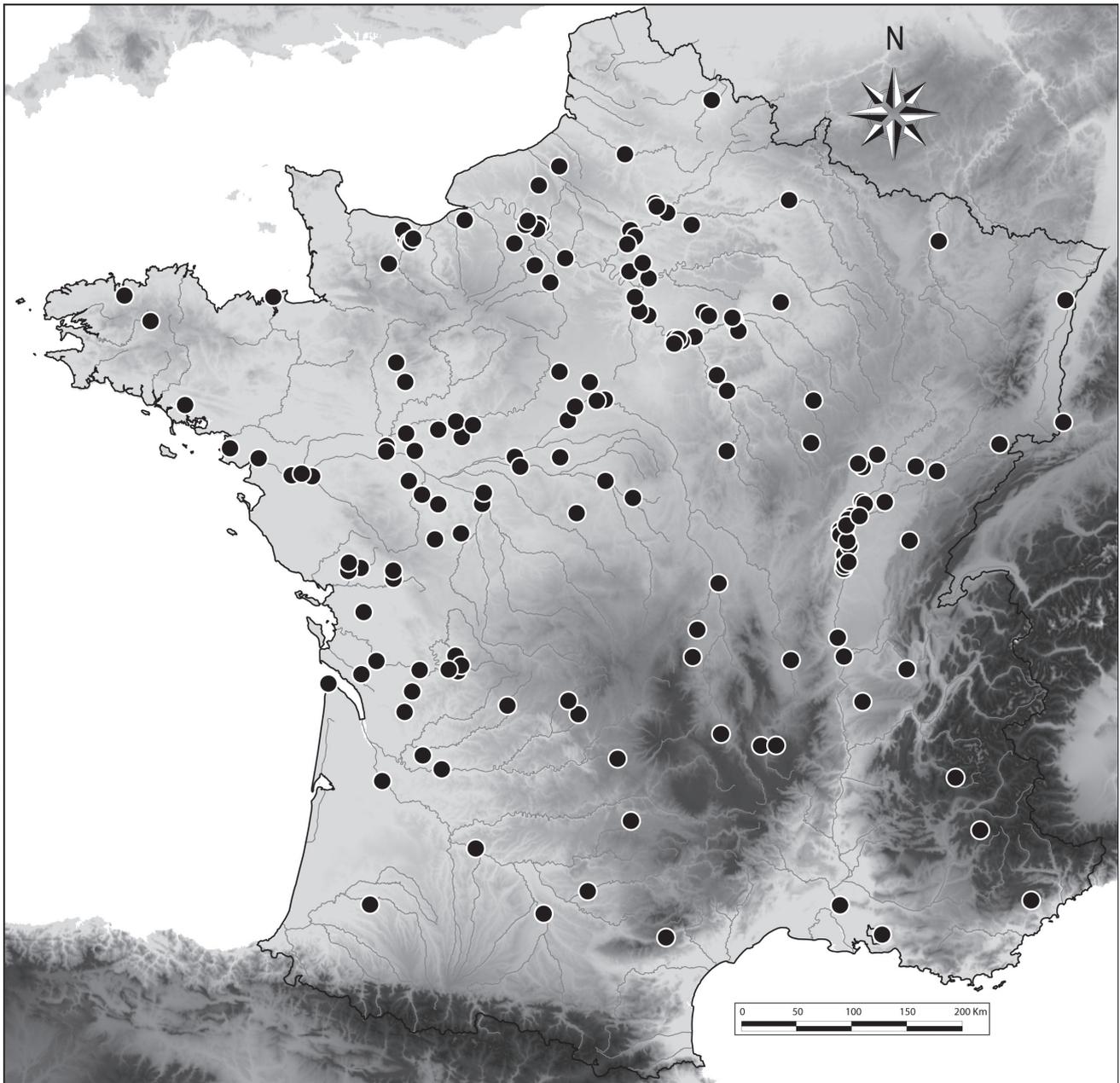
Dans la catégorie des dépôts en milieu naturel, on peut distinguer différents contextes: les marais ou tourbières, comme à Saint-Molf en Loire-Atlantique (Sanrot, Sanrot 1999) ou la haute montagne, comme à Auzet dans les Alpes-de-Haute-Provence (Salviat 1967).

### **MISE EN PLACE DE LA MÉTHODE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

La nomenclature chronologique que nous emploierons dans notre propos est une adaptation du système français (Hallstatt moyen, final, La Tène ancienne, moyenne et finale) à la nomenclature allemande (A-B-C-D) pour pouvoir intégrer toutes les découvertes anciennes et récentes. Ainsi, on distinguera les dépôts des Hallstatt C et D, des dépôts de La Tène A-B, des dépôts de La Tène C et enfin de La Tène D. Les découvertes de La Tène A et de La Tène B sont rassemblées pour faciliter l'intégration des découvertes anciennes, datées de La Tène ancienne ou I.

### **Un corpus à l'échelle nationale**

Cet inventaire a été créé dans le cadre de nos travaux de master 2, sur les dépôts non funéraires à composante métallique aux âges du Fer en France (Le Cozanet 2012), à l'exclusion des dépôts de type launacien, des haches à douille armoricaines et des dépôts intégralement monétaires. Il a été réalisé à partir d'un large panel d'inventaires, de catalogues ou de corpus d'étude, ce qui a permis un examen des dépôts non funéraires en considérant une échelle géographique large et un intervalle chronologique important. Le résultat est un inventaire de 180 sites archéologiques au sein desquels se répar-

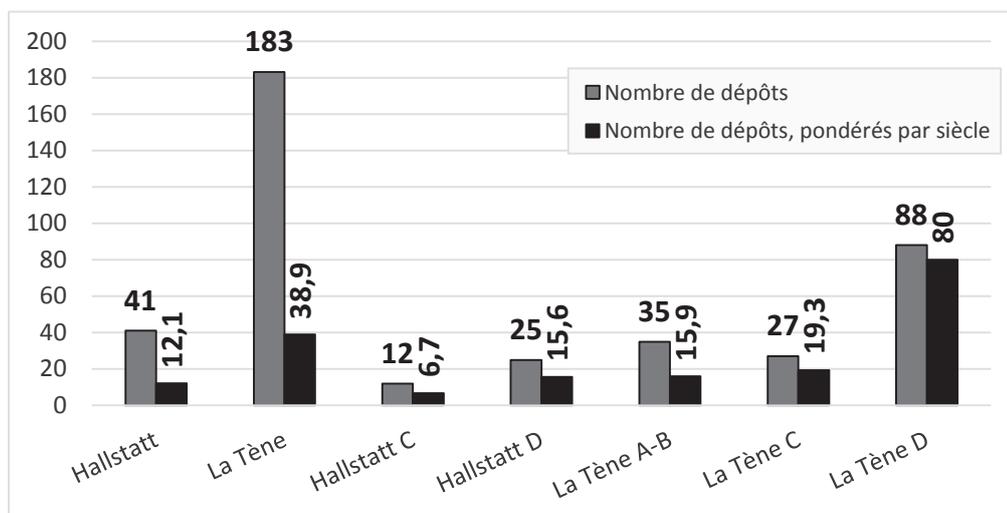


2. Carte générale et diachronique des dépôts non funéraires à composante métallique constituant le corpus d'étude (Th. Le Cozanet).

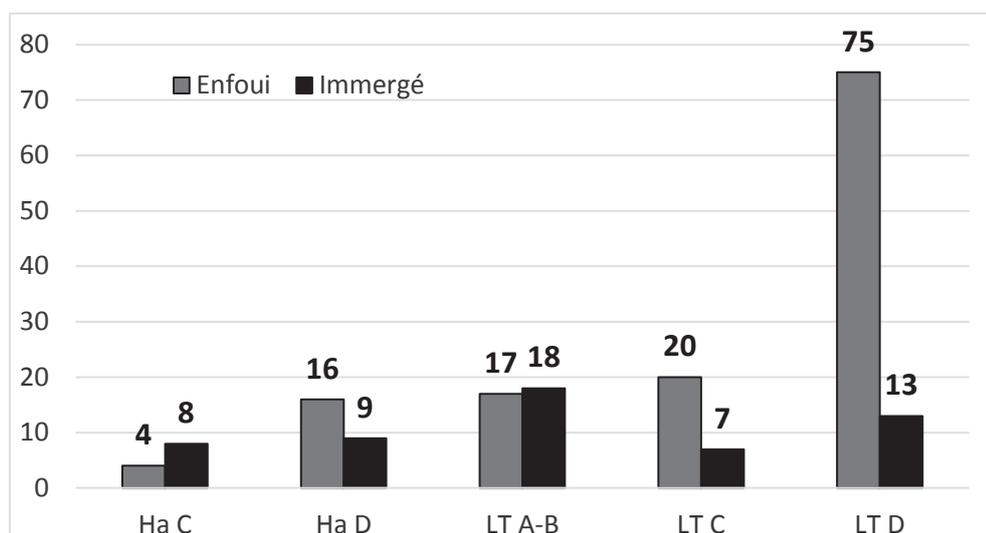
tissent 224 dépôts, avec des contextes différents de découvertes (sanctuaire, passage à gué, grotte, puits, fontaine...) (ill. 2). La Corse est la seule région ne disposant d'aucun dépôt de ce type en l'état actuel de la recherche. À l'inverse, les régions où sont recensées le plus de trouvailles sont la Bourgogne, les Pays de la Loire, le Centre, l'Île-de-France et le Poitou-Charentes.

Chronologiquement (ill. 3), ce corpus se divise en 41 dépôts datés du Hallstatt, dont quatre sans plus de précision, et 181 dépôts de La Tène dont 33 sans

plus de précision. Plus exactement, 12 découvertes sont inventoriées au Hallstatt C, 25 au Hallstatt D, 35 à La Tène A-B, 27 à La Tène C et 88 à La Tène D. Malgré une diminution du nombre de dépôts attestés lors de La Tène C, on remarque – après pondération des découvertes par le nombre de siècles – une croissance ininterrompue du nombre d'objets déposés durant l'âge du Fer. Cela peut s'expliquer par la diffusion et l'enrichissement progressif en métal de l'ensemble de la société (la même observation a déjà été faite pour le Bronze final [Pennors 2004]).



3. Évolution chronologique du nombre de pratiques de dépôts à composante métallique (Th. Le Cozanet).



4. Évolution chronologique de la distinction entre dépôts enfouis et immergés (Th. Le Cozanet).

## Résultats de l'étude chronologique et spatiale

### Les découvertes en milieu enfoui ou immergé

Cette étude des milieux de déposition ne se bas pas tant sur l'intentionnalité du dépôt, mais plutôt sur le contexte de découvertes des objets. Elle montre globalement une prédominance des pratiques de dépôts en milieu terrestre durant l'âge du Fer, qui représentent en effet 64,3 % des pratiques recensées (ill. 4). Ce constat global cache néanmoins de fortes nuances. Du Hallstatt C à La Tène A-B, la proportion d'enfouissements est quasiment égale à celle des immersions, alors que durant La Tène C-D, les pratiques d'immersion semblent devenir minoritaires, ne représentant plus que 23 % des découvertes. Une croissance continue du nombre de trouvailles réalisées en milieu terrestre est observable durant l'âge du Fer, alors que le nombre de dépôts immergés évolue de manière irrégulière, caractérisée par un pic quantitatif de

découvertes datant de La Tène A-B. Proportionnellement, c'est au cours du Hallstatt C que les dépositions en milieu humide (huit trouvailles) sont les plus nombreuses. Cette situation s'inverse durant le Hallstatt D, les dépôts en milieu terrestre représentent alors les deux tiers des pratiques reconnues (seize découvertes sur vingt-cinq). Le passage au second âge du Fer s'accompagne d'une faible prédilection pour les dépôts en milieu humide; bien que les découvertes immergées de cette période soient les plus nombreuses, elles ne représentent qu'à peine plus de la moitié des pratiques de La Tène A-B. Par la suite, ce sont les dépôts enfouis qui seront privilégiés, à hauteur de 74 % à La Tène C (20 dépôts) et 85 % à La Tène D (75 dépôts), au détriment des dépôts immergés.

Au Hallstatt C il est difficile de mettre en évidence des concentrations géographiques du fait du faible nombre de découvertes (ill. 5). Les dépôts immergés sont répartis de manière hétérogène sur le territoire, sans relation apparente avec les dépôts enfouis. Il appa-

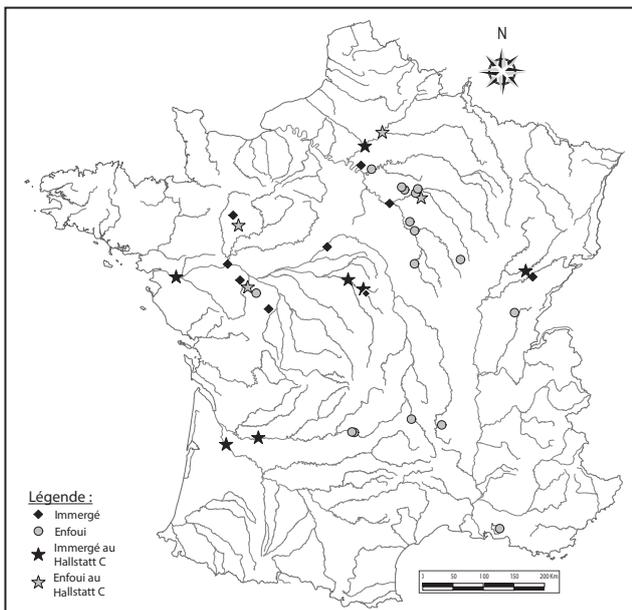
raît seulement que les dépositions dans l'eau sont plus généralement réalisées dans la moitié ouest du territoire.

Au Hallstatt D, les seuls dépôts immergés reconnus ont été enregistrés dans la moitié nord du territoire avec la Seine comme limite. À l'est, moins de 10 % des dépôts sont immergés alors qu'ils représentent 83 % des découvertes à l'ouest. Les seuls dépôts enfouis de cette région sont ceux de Saint-Gérons dans le Cantal (Milcent 2004) et de Loudun dans

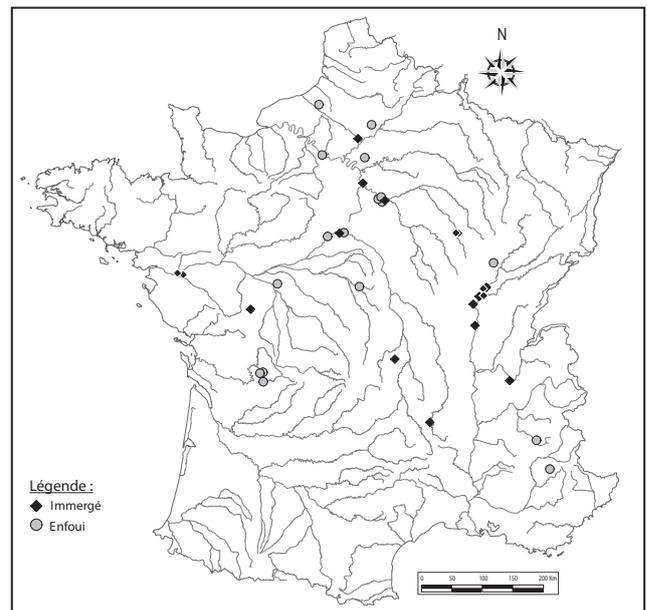
la Vienne (Charbonneau-Lassay 1915). À l'inverse, durant La Tène A-B, on constate une forte concentration de découvertes immergées à l'est de la France, autour des haut et moyen bassins de la Saône.

Durant La Tène C et La Tène D, la moitié ouest du territoire concentre la majorité des effectifs de dépôts recensés. La Seine semble toujours agir comme séparateur avec des pratiques équilibrées entre enfouissement et immersion à l'est et des dépôts majoritairement enfouis à l'ouest.

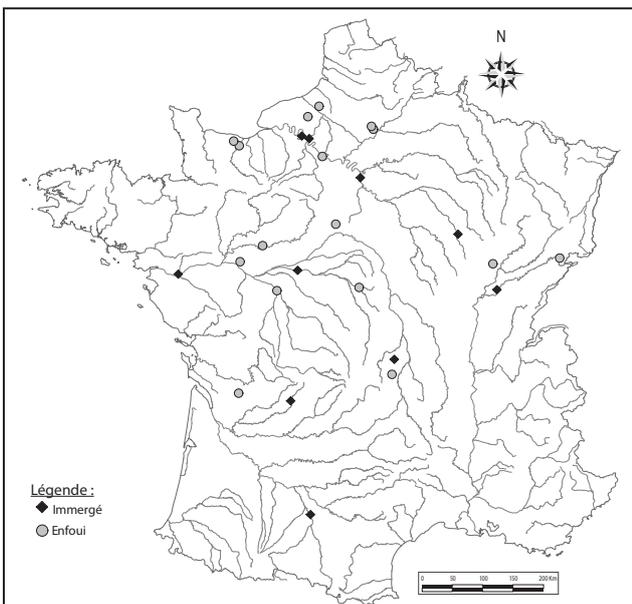
Hallstatt C et Hallstatt D (-800/-450)



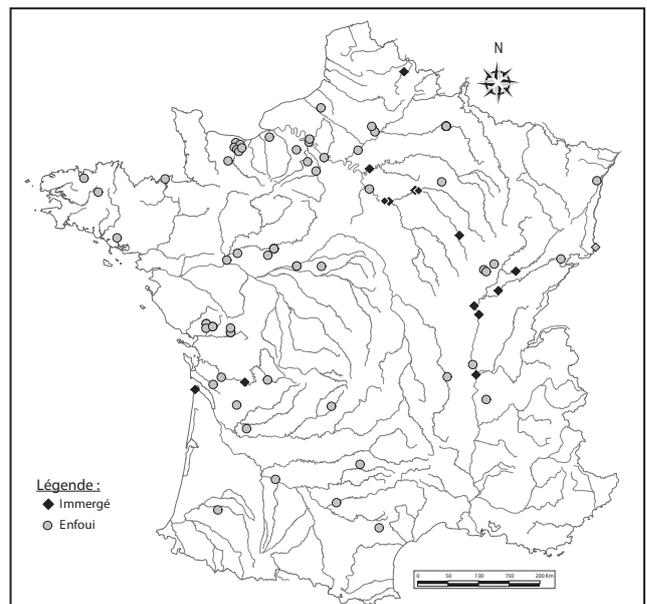
La Tène A et La Tène B (-450/-250)



La Tène C (-250/-140)



La Tène D (-140/-30)



5. Représentations spatiales des pratiques de dépôts enfouis ou immergés à l'âge du Fer (Th. Le Cozanet).

### Étude des modalités d'enfouissement

L'intentionnalité du comblement du dépôt est très dépendante de la qualité des données, surtout lorsque l'on traite des découvertes anciennes et fortuites. Pour les trouvailles en milieu humide, si elles ont été découvertes en eau vive, elles sont considérées comme enlisées involontairement. C'est le cas par exemple des fibules de Châtillon-sur-Seine qui ont été piégées naturellement par l'accumulation progressive du sédiment de la Douix (Buvot 1998). En ce qui concerne les passages à gué, sauf mention contraire, les comblements seront considérés comme involontaires également. Enfin, même si c'est plus rare, signalons l'existence de dépôts à comblement volontaire en milieu humide, comme c'est le cas de la déposition d'un anneau de jambe dans une conduite de captage à Espaly-Saint-Marcel en Haute-Loire (Milcent 2004).

Les rites de dépôts de l'âge du Fer semblent globalement privilégier les comblements volontaires, à l'exception notable de La Tène A-B (ill. 6). Au Hallstatt C, les découvertes comblées volontairement et involontairement sont équivalentes en nombre, alors qu'au Hallstatt D on note une nette prédilection pour les pratiques de comblement intentionnel. Le passage à La Tène A-B inverse cette tendance, le nombre de dépôts témoignant d'un comblement involontaire augmente jusqu'à représenter 71 % (25 découvertes) des pratiques. Cette augmentation est suivie d'une diminution continue jusqu'à La Tène D. Cette période représente proportionnellement la part la plus faible de dépôts involontairement comblés, probablement à mettre en rapport avec le développement des sanctuaires (Bataille 2008) et la croissance du nombre de dépôts en contexte domestique (Nillesse 2006).

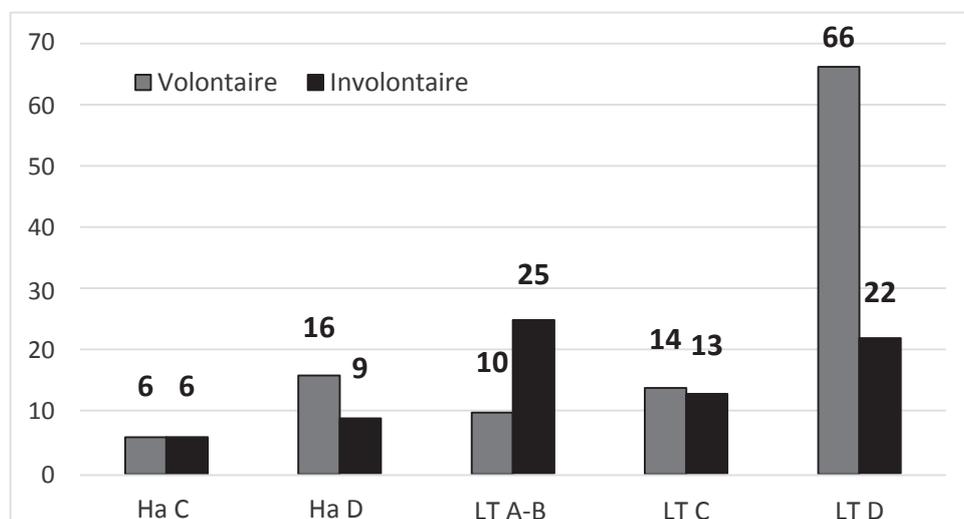
Une analyse spatiale a été réalisée (ill. 7). Elle permet de mettre en évidence au Hallstatt C une prépon-

dérance de dépôts comblés involontairement au sud de la Loire, alors que les dépôts comblés volontairement sont aux deux tiers retrouvés au nord de la Loire.

Ensuite, une séparation est-ouest très nette des pratiques se distingue durant le Hallstatt D. Elle se caractérise par une majorité de dépôts comblés volontairement à l'est, alors qu'à l'ouest la majorité des dépôts sont comblés involontairement. Elle s'accompagne également d'une concentration de dépôts comblés volontairement apparaissant autour des sources de la Seine et de sa confluence avec l'Yonne. Les dépôts à comblement involontaire se regroupent quant à eux à l'ouest de la Seine, entre la Vienne et la Seine-Saint-Denis. En effet, aucun dépôt à comblement intentionnel n'a été recensé au sein de cet espace.

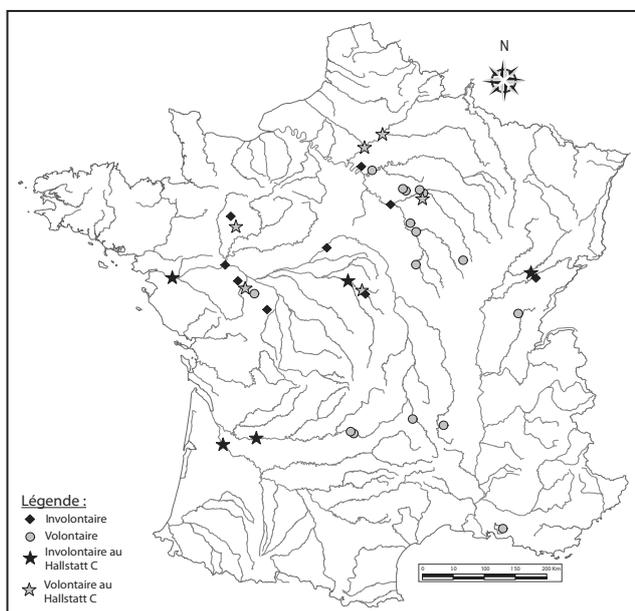
À La Tène A-B, les dépôts à comblement involontaire, en forte augmentation, sont répartis de manière homogène sur le territoire, alors que les dépôts comblés volontairement sont majoritairement localisés dans les régions Centre et Île-de-France.

À La Tène C le territoire est très fortement divisé, avec encore ce rôle de frontière pour la Seine. À l'ouest, les dépôts sont comblés volontairement à deux seules exceptions: Artonne dans le Puy-de-Dôme (Milcent 2004) et Nantes en Loire-Atlantique (Santrot, Santrot 1999). À l'est, les dépôts sont comblés involontairement, à l'exception du dépôt de Cottevrad en Seine-Maritime (Dorion-Peyronnet 2009). Ce constat perdure durant La Tène D, puisque la Seine agit toujours comme séparateur. À l'est, la majorité des découvertes est comblée involontairement. À l'ouest, le comblement est exclusivement volontaire, si ce n'est trois entités recensées à la frontière entre le Poitou-Charentes et l'Aquitaine: à Rancogne (Gomez de Soto 2006) et Saint-Simon (Gendron *et al.* 1986) en Charente, et Soulac-sur-Mer (Moreau *et al.* 1995) en Gironde.

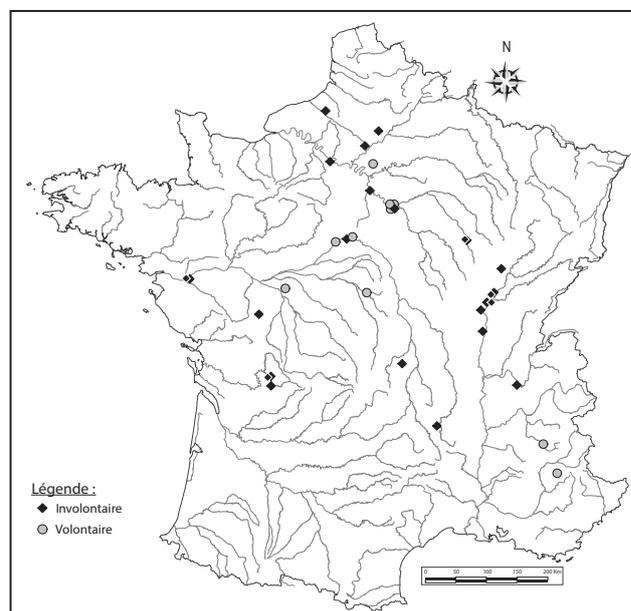


6. Évolution chronologique de la distinction entre comblements volontaires et involontaires (Th. Le Cozanet).

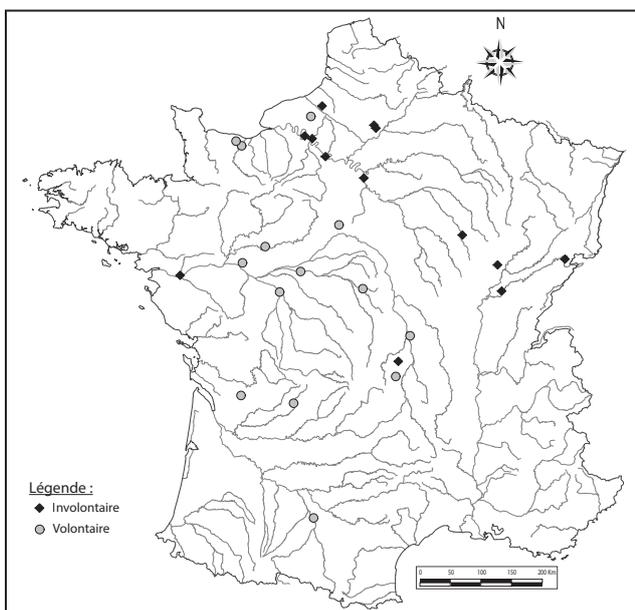
Hallstatt C et Hallstatt D (-800/-450)



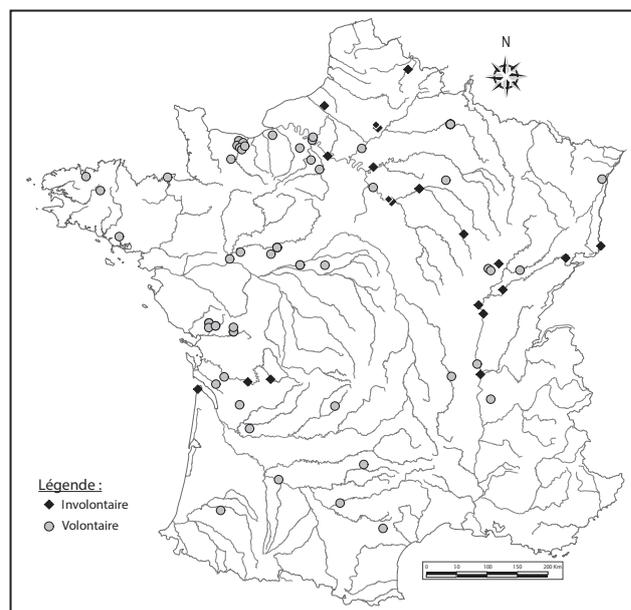
La Tène A et La Tène B (-450/-250)



La Tène C (-250/-140)



La Tène D (-140/-30)



7. Répartition géographique des pratiques de dépôts à comblement volontaire ou involontaire à l'âge du Fer (Th. Le Cozant).

### Étude de l'environnement proche des trouvailles

Globalement, durant l'âge du Fer, on remarque que le nombre de dépôts retrouvés en environnement naturel (60 %) est légèrement supérieur à celui des dépôts retrouvés à proximité d'une occupation ou dans une structure artificielle (40 % ; ill. 8, 9), les deux seules exceptions existantes étant les dépôts de Clamecy dans la Nièvre et de Cheny dans l'Yonne (Chevrier 2006). Le passage au second âge du Fer s'accompagne d'une diminution du nombre de dépôts en contexte naturel qui se poursuit durant La Tène C et cette pratique deviendra très largement minoritaire à La Tène D.

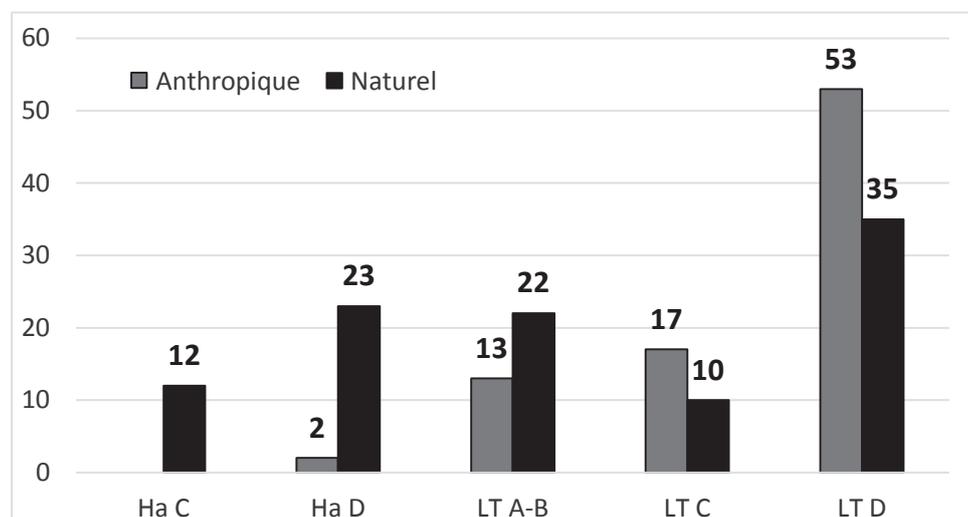
Plus précisément encore durant le second âge du Fer, la distinction entre ces deux types d'environnement n'est pas du tout discriminante. Durant La Tène A-B et La Tène C, les pratiques sont réparties de manière homogène sur l'ensemble du territoire. C'est seulement à La Tène D qu'une véritable différenciation spatiale apparaît, centrée notamment autour des bassins de la Loire et du Doubs. Cet axe sépare le territoire en deux. Au nord, une majorité de dépôts sont faits en environnement anthropisé, à hauteur de 75 % du corpus, alors qu'au sud ils n'en représentent plus que 37 %. Plus précisément encore, on remarque une concentration de dix-sept trouvailles en contexte anthropique dans le nord du bassin de la Seine, alors que la moitié sud du bassin de la Seine et de l'Yonne constitue une zone mixte où sont autant recensés des dépôts de type naturel que de type anthropique. Pour le quart nord-ouest du territoire, les dépôts trouvés en Bretagne ont aux trois quarts été découverts dans des contextes exempts d'occupation humaine. En ce qui concerne le sud

de la Loire et du Doubs, la description de la carte est plus aisée ; il semble que la majorité des dépôts en contexte naturel se localisent dans le quart sud-ouest du territoire, alors qu'une concentration importante de dépôts en contexte anthropique apparaît autour de la plaine de Luçon, entre les Deux-Sèvres et la Vendée.

### L'apport de l'outil statistique

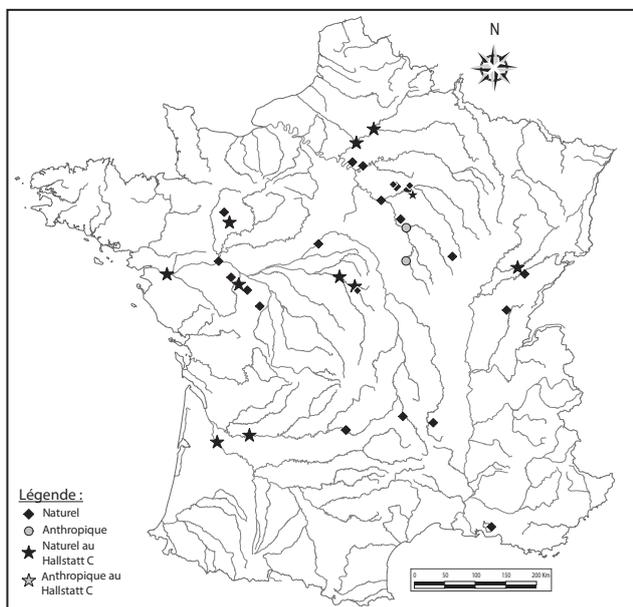
Après les études chronospaciales des différentes catégorisations contextuelles, le croisement des données s'impose pour faciliter leur compréhension et leur interprétation (Cibois 2000, p. 5).

L'analyse factorielle des correspondances des dépôts des âges du Fer en France (ill. 10) met en évidence une franche séparation des pratiques. En effet, bien que ce graphique ne se limite qu'à deux facteurs d'analyse, elle reste pertinente ; les facteurs 1 et 2 sont prévalant, leur contribution à l'analyse représente 99 %. Les autres facteurs sont alors statistiquement négligeables et ne sont pas les présentés. D'après le facteur 1, les pratiques du Hallstatt D semblent très proches de celle de La Tène A-B et légèrement plus éloignées de celles du Hallstatt C. Cette proximité repose sur une prévalence durant ces périodes du dépôt en environnement naturel, en milieu humide et comblé involontairement. Les ensembles de La Tène C et de La Tène D sont également très proches, caractérisés par des découvertes en milieu anthropique enfouies en milieu terrestre et comblées volontairement. La prise en compte du facteur 2, moins représentatif, est utilisée pour affiner les résultats. Il permet de rapprocher les découvertes de La Tène A-B et La Tène C.

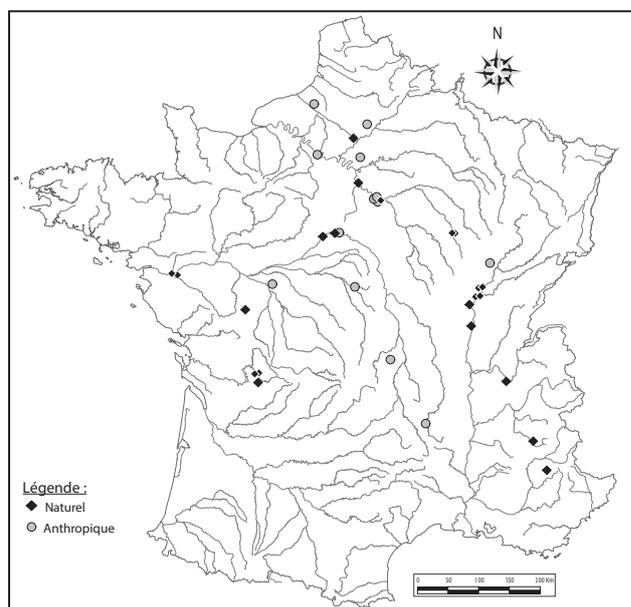


8. Évolution chronologique de la distinction entre environnements anthropiques et naturels (Th. Le Cozanet).

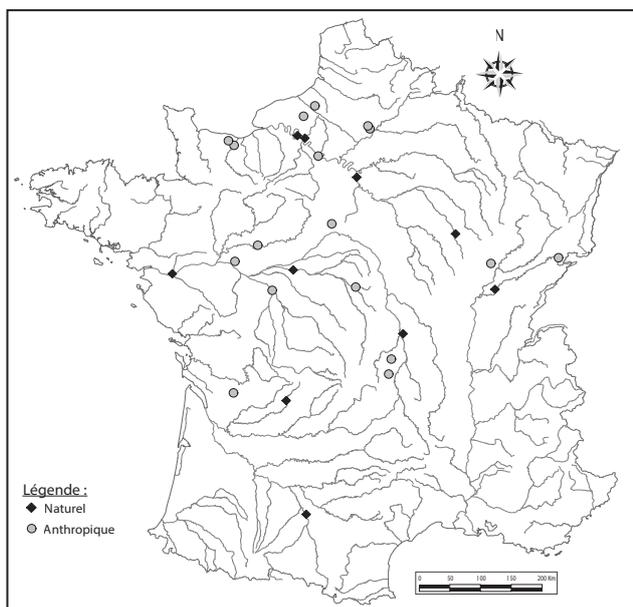
Hallstatt C et Hallstatt D (-800/-450)



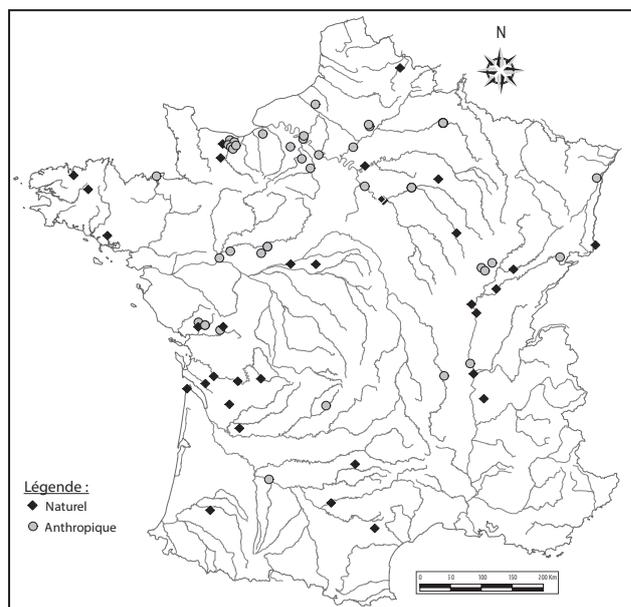
La Tène A et La Tène B (-450/-250)



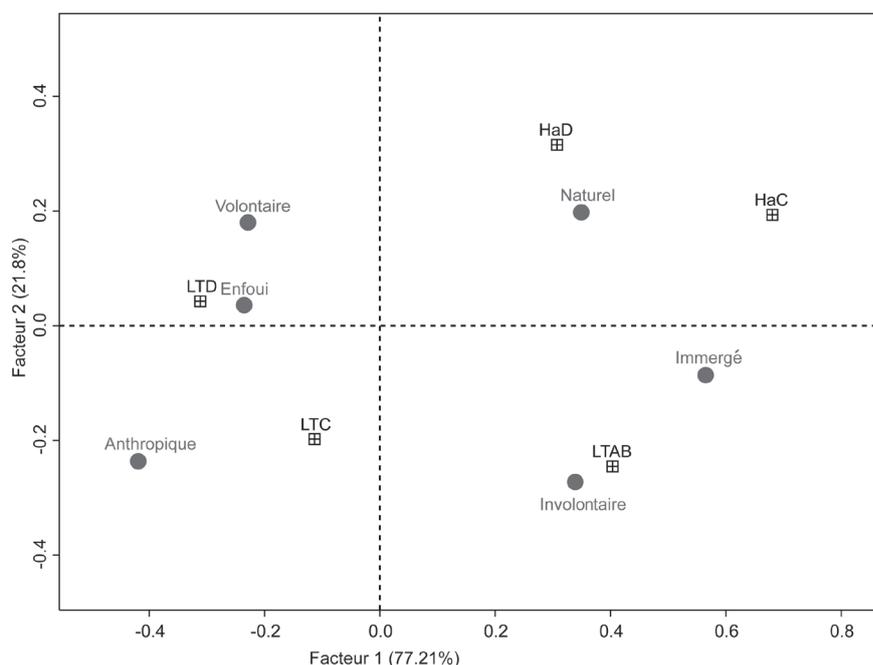
La Tène C (-250/-140)



La Tène D (-140/-30)



9. Répartition géographique des pratiques de dépôts en environnement anthropique ou naturel à l'âge du Fer (Th. Le Cozantet).



10. Analyse factorielle des correspondances des données contextuelles des dépôts à composante métallique des âges du Fer (Th. Le Cozanet).

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'expertise détaillée de ce corpus et de ses modalités de répartition spatiale et chronologique par rapport au contexte, au comblement et au cadre environnant, doit être assortie d'une mise en perspective des résultats par rapport au contexte chronoculturel au sein duquel il se place.

### Mise en perspective de ces résultats

Malgré l'incertitude des datations des dépôts découverts anciennement et la relative faiblesse quantitative du corpus, cette étude met en évidence de grandes tendances pendant le premier âge du Fer. En termes de pratique de dépôts cela s'exprime notamment par une proximité des découvertes du Hallstatt D et de La Tène A-B et celles de La Tène C et de La Tène D au niveau de leurs critères contextuels, alors que les pratiques du Hallstatt C s'en démarquent nettement, comme le montre la surreprésentation des dépôts immergés dans des contextes naturels. C'est probablement le signe que, malgré des bouleversements culturels qui peuvent paraître très brutaux à la lecture de la littérature archéologique, les rites évoluent de manière plus douce.

Quelques conclusions peuvent être amorcées. La première est que, malgré la faiblesse quantitative du corpus du premier âge du Fer, les pratiques restent proches entre elles. En effet, lorsque l'on ne considère que les différences concernant le milieu et le mode de comblement, la même segmentation du territoire appa-

rait autour de l'est du bassin de la Seine, même si lors du passage entre le Hallstatt C et le Hallstatt D, apparaît distinctement un déplacement des concentrations de dépôts du centre-ouest vers l'est du bassin de la Seine.

La Seine agit alors durant cette période comme une séparation. Elle est caractérisée, à l'est par des dépôts généralement enfouis et comblés volontairement, et à l'ouest par des pratiques majoritaires d'immersion et de comblement involontaire. Ce rôle potentiel de la Seine en tant que marqueur territorial semble assez important, puisque malgré les nombreux bouleversements culturels perceptibles archéologiquement durant huit siècles, ce marqueur reste présent. C'est d'autant plus étonnant que le réseau hydrographique de ce territoire est important et varié et que la Seine est l'unique fleuve possédant ce rôle de frontière durant la période considérée. Ce constat est peut-être à mettre en rapport au premier âge du Fer avec les développements contemporains des cultures Marne-Moselle et du Jura, archéologiquement reconnues comme "concurrentes" du complexe Atlantique (Brun 1988).

L'étude des dépôts laténiens est plus délicate car l'augmentation et la généralisation des dépôts sur le territoire et l'état actuel de la recherche brouillent leur interprétation. Néanmoins, on remarque spatialement durant La Tène A-B une organisation semblable à celle du Hallstatt D qui confirme la proximité statistique observée à travers l'analyse factorielle des correspondances (AFC). Cette proximité dans la répartition spatiale des découvertes se définit par une concentration particulière de dépôts autour du bassin de la Seine, accompagnée d'une division est-ouest des

choix contextuels de dépôt, reposant sur une prédilection à l'est des pratiques en contexte anthropique et volontaire enfoui. Aussi, des prémices de groupes très homogènes apparaissent en parallèle, notamment dans les Alpes (Barge 2011) et dans le bassin de la Saône, mais il nous faudra élargir le corpus pour tester ces hypothèses, notamment en incluant des comparaisons avec le corpus suisse, géographiquement et culturellement proche.

Durant les périodes plus récentes, La Tène C et La Tène D, on enregistre encore une division est-ouest par rapport à la Seine, caractérisée à La Tène C par une prédilection des dépôts comblés volontairement à l'ouest, alors qu'ils sont comblés involontairement à l'est. Durant La Tène D, cette division est encore plus nette, surtout lors de l'étude des distinctions entre comblement intentionnel et involontaire et entre milieu humide et milieu terrestre. Ce constat n'est pas anodin puisqu'il repose sur un ensemble de 113 découvertes, soit plus de la moitié du corpus de l'âge du Fer. L'interprétation en est de fait plus complexe. Cette situation peut être le résultat de l'état actuel de la recherche car l'est de la France a fait l'objet de nombreuses campagnes de suivi de dragages (Dumont *et al.* 2006). Il ne faut cependant pas écarter l'hypothèse d'une séparation "rituelle" entre l'est et l'ouest de la France, avec la Seine comme axe de rupture. Cette théorie peut notamment être étayée par la carte de répartition des différents types de sanctuaires réalisée par G. Bataille (2008, fig. 137, p. 225) où est discernable à l'est du bassin parisien une prédilection pour les sanctuaires de type I – c'est-à-dire avec un mobilier principalement constitué de fournement – juxtaposable avec la division est-ouest décrite précédemment.

### **Perspectives de l'étude des contextes de dépôts métalliques de l'âge du Fer**

Cette proposition de méthode d'étude des dépôts de l'âge du Fer à partir de leurs données extrinsèques ne représente qu'un nouveau jalon de cette recherche très dynamique (Nicolai 2009; Testart 2012) et, face à ces résultats, les pratiques de dépôts semblent complexes et multiples. L'interprétation des pratiques rituelles à partir des contextes de découvertes ne constitue qu'un travail préliminaire nécessaire à la compréhension des dépôts métalliques. Ces pratiques ne pourront être déchiffrées qu'en les analysant dans leur ensemble, en adjoignant à cet examen des données extrinsèques, une analyse fine et détaillée des données intrinsèques de chaque dépôt (nombre d'objets, types d'objets, matériaux, etc.).

Cette recherche est en cours de réalisation dans le cadre d'un travail de thèse commencé en 2013 et intitulé « *Immergés dans les eaux, enfouis dans la terre. Études comparatives du mobilier métallique provenant des contextes non funéraires de l'âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)* ». Cette thèse permettra en particulier de se focaliser sur la comparaison entre les trouvailles en milieu humide et les découvertes en milieu terrestre. Ce type de recherche commun à l'étude des dépôts de l'âge du Bronze (Torbrügge 1960; Pennors 2004) est encore inédit pour l'âge du Fer. Les objectifs de la comparaison de ces pratiques sont multiples, il s'agira d'abord de proposer une restitution dynamique de l'évolution de ces phénomènes, puis nous apporterons des éléments de compréhension nouveaux non seulement sur ces pratiques rituelles, mais surtout sur l'organisation territoriale, socio-économique et culturelle de ces sociétés.



## BIBLIOGRAPHIE

- Barge 2011** : BARGE (H.). — *Cachettes et lieux sacrés dans les Alpes du Sud: Dépôts métalliques de l'âge du Fer*. Theix: Actilia Multimedia, 2011.
- Barral et al. 2007** : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) dir. — *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges - Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du 29<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté; 826/Série Environnement, société et archéologie; 11).
- Bataille 2007** : BATAILLE (G.). — Un nouveau protocole d'analyse des grands ensembles de mobiliers métalliques sur la base de NMI L'exemple du sanctuaire laténien de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). In: MILCENT (P.-Y.) dir. — *L'économie du fer protohistorique: VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.* Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF. Toulouse, 20-23 mai 2004; 2. Bordeaux: Aquitania, 2007, p. 365-380 (Suppl. à Aquitania; 14/2).
- Bataille 2008** : BATAILLE (G.). — *Les Celtes: des mobiliers aux cultes*. Dijon: Édition Universitaire de Dijon (EUD), 2008 (Art, Archéologie et Patrimoine; 2).
- Bataille, Guillaumet 2006** : BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.). — *Les dépôts métalliques aux âges du Fer en Europe*. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2006, 336 p., 187 ill. (Bibracte; 11).
- Blanchet 1905** : BLANCHET (A.). — *Traité des monnaies gauloises*. Paris: Leroux, 1905, 2 vol. 646 p., pl. III (Réédition 1971).
- Bonnardin et al. 2009** : BONNARDIN (S.), HAMON (C.), LAUWERS (M.), QUILLIEC (B.) dir. — *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXIX<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 octobre 2008. Antibes: APDCA, 2009.
- Brun 1988** : BRUN (P.). — L'entité « Rhin-Suisse-France Orientale »: Nature et évolution. In: BRUN (P.), MORDANT (Cl.) dir. — *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*. Actes du colloque international de Nemours, 1986. Nemours: APRAIF, 1988, p. 599-620.
- Brunaux 1999** : BRUNAU (J.-L.). — Un trophée celtique à Ribemont-sur-Ancre (France, département de la Somme). *Archiv für Religionsgeschichte*, Heft 1, 1999, p. 127-129.
- Brunaux et al. 1985** : BRUNAU (J.-L.), MÉNIEL (P.), POPLIN (F.). — *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. Amiens: Revue archéologique de Picardie, 1985 (Revue archéologique de Picardie, n° spécial).
- Buvot 1998** : BUVOT (P.). — Découverte d'un lieu de culte antique: la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine. *Archeologia*, 344. Dijon: Faton, 1988, p. 26-33.
- Charbonneau-Lassay 1915** : CHARBONNEAU-LASSAY (L.). — L'époque préhistorique du Bronze en Loudunais. *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1915, p. 42-45.
- Chevrier 2006** : CHEVRIER (S.). — Observations sur quelques dépôts du premier âge du Fer dans le quart nord-est de la France. In: **Bataille, Guillaumet 2006**, p. 57-74.
- Cibois 2000** : CIBOIS (P.). — *Principe de l'analyse factorielle: présentation simple*. Paris: PUF, 2000 (Que Sais-Je?; 2095).
- Cicolani et al. 2015** : CICOLANI (V.), DUBREUCQ (E.), MILCENT (P.-Y.), MÉLIN (M.). — Aux sources de la Douix: objets et dépôts métalliques en milieu humide au Premier âge du Fer à partir de l'exemple d'un site remarquable. In: OLMER (F.), ROURE (R.) dir. — *Les Gaulois au fil de l'eau*. 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013. Bordeaux: Ausonius, 2015, p. 719-756, vol. 1 (coll. Mémoires).
- Déchelette 1927** : DÉCHELETTE (J.). — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, 4: Archéologie celtique et protohistorique: Second âge du Fer ou époque de La Tène*. Paris: Picard, 1927. Fasc. 2 (2<sup>e</sup> édition 1927 avec nouvelle pagination; 3<sup>e</sup> édition 1988).
- Dorion-Peyronnet 2009** : DORION-PEYRONNET (C.) dir. — *Les Gaulois face à Rome: la Normandie entre deux mondes*. Catalogue de l'exposition, Rouen, Musée des antiquités, 19 mai-21 septembre 2009. Bonsecours: Édition Point de vues, 2009.
- Drda, Rybová 1995** : DRDA (P.), RYBOVÁ (A.). — *Les Celtes en Bohême*. Paris: Errance, 1995 (coll. les Hespérides).
- Dumont et al. 2006** : DUMONT (A.), GASPARI (A.), WIRTH (St.). — Les objets métalliques des âges du Fer découverts en contexte fluvial: les exemples de la Saône (France), du Danube (Allemagne) et de la Ljubljana (Slovénie). In: **Bataille, Guillaumet 2006**, p. 257-277.
- Duval 1990** : DUVAL (A.). — Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). In: DUVAL (A.), LE BIHAN (J.-P.), MENEZ (Y.) dir. — *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée*. Actes du 12<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, (Quimper, mai 1988). Rennes: Revue Archéologique de l'Ouest, 1990, p. 23-45 (Suppl. à la RAO; 3).
- Duval et al. 1986** : DUVAL (A.), GAILLARD (J.), GOMEZ DE SOTO (J.). — L'Épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon, Charente-Maritime. In: DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) dir. — *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*. Angoulême, 18-20 mai 1984. Bordeaux: Aquitania, 1986, p. 239-244.

- Duval, Gomez de Soto 1986** : DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.). — Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente). In: DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) dir. — *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. Bordeaux: Aquitania, 1986, p. 233-238.
- Eckhel 1794** : ECKHEL (J.-H.). — *Doctrina Numorum veterum*. Vienne: Frédérik Volker, 1794, T. IV, p. 171.
- Garcia et al. 2010** : GARCIA (M.), DEMIERRE (M.), POUX (M.). — Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Dépôts métalliques de type « trophée ». In: *Bulletin de l'AFEAF*, 2010.
- Gendron et al. 1986** : GENDRON (Ch.), GOMEZ DE SOTO (J.), LEJARS (Th.), PAUTREAU (J.-P.), URAN (L.). — Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France. In: DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) dir. — *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*. Angoulême, 18-19-20 mai 1984. Bordeaux: Aquitania, 1986, p. 39-54.
- Gomez de Soto 2006** : GOMEZ DE SOTO (J.). — Dépôts métalliques du second âge du Fer dans les grottes du centre-ouest de la France. In: **Bataille, Guillaumet 2006**, p. 75-81.
- Hänsel 1997** : HÄNSEL (B.). — Gaben an die Götter. In: HÄNSEL (A.), HÄNSEL (B.) dir. — *Gaben an die Götter. Schätze der Bronzezeit Europas*. Katalog zur Ausstellung. Museum für Vor- und Frühgeschichte Berlin. Berlin, 1997, p. 11-22.
- Honegger et al. 2009** : HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), ARNOLD (B.), KAESER (M.-A.) dir. — *Le site de La Tène: Bilan des connaissances – état de la question*. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007. Neuchâtel: éd. Archéologie neuchâteloise, 2009 (Archéologie neuchâteloise; 43).
- Jud 2006** : JUD (P.). — Les dépôts d'objets métalliques du second âge du Fer en Suisse: guerriers, femmes et artisans. In: **Bataille, Guillaumet 2006**, p. 129-134.
- Jullian 1906-1926** : JULLIAN (C.). — *Histoire de la Gaule*. Paris: Hachette, 1906-1926 (8 volumes).
- Kruta 1978** : KRUTA (V.). — Le casque d'Amfreville-sous-Monts (Eure) et quelques problèmes de l'art celtique du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. *Études celtiques*, 15, 2, 1978, p. 405-424.
- Kurz 1995** : KURZ (G.). — *Keltische Hort und Gewässerfunde in Mitteleuropa: Deponierung der Latènezeit*. Stuttgart: Theiss, 1995 (Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg; 33).
- Lambot 1989** : LAMBOT (B.). — Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, lieu-dit "Nepellier" (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 82, 4, 1989, p. 33-44.
- Le Cozanet 2012** : LE COZANET (Th.). — *Les dépôts non funéraires à composante métallique aux âges du Fer en France*. Paris: université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012 (Mémoire de master 2, sous la direction de P. Brun).
- Le Cozanet à paraître** : LE COZANET (Th.). — L'armement en milieu humide à l'âge du Fer en France: quantification et interprétation. In: BALLET (P.), BERTRAND (I.), LEMAÎTRE (S.), MOSSAKOWSKA-GAUBERT (M.) dir. — *Les mobiliers archéologiques dans leur contexte, de la Gaule à l'Orient méditerranéen: fonctions et statuts*. Actes du colloque de Poitiers, 27-29 octobre 2014. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, à paraître.
- Louis 1954** : LOUIS (R.). — Une coutume d'origine protohistorique: les combats sur les gués chez les Celtes et chez les Germains. *Revue Archéologique de l'Est*, V, 2, 1954, p. 186-193.
- Milcent 2004** : MILCENT (P.-Y.). — *Le Premier Âge du Fer en France Centrale*. Paris: Société préhistorique française, 2004, 2 vol (coll. Mémoire; 34).
- Monnet, Thevenin 1983** : MONNET (R.), THEVENIN (C.). — Dragages récents dans l'Ognon à Marnay (Haute-Saône). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 34, 1983, p. 366-374.
- Moreau et al. 1995** : MOREAU (J.), ANKNER (D.), BOUDET (R.), DHENIN (M.), FECHT (M.). — *Le sanglier, enseigne Gaulois de Soulac-sur-Mer (Gironde): étude de l'emblématique du sanglier dans le monde celtique*. Soulac-sur-Mer: Musée archéologique de Soulac-sur-Mer, Association médullienne Archéologie et histoire du Médoc, 1995.
- Müller 1897** : MÜLLER (S.). — *Nordische Altertumskunde. Nach Funden und Denkmälern aus Dänemark und Schleswig I. Steinzeit-Bronzezeit*. Strassburg, 1897.
- Nicolai 2009** : NICOLAI (C. von). — Pour une « contextualisation » des dépôts du deuxième âge du Fer en Europe tempérée. *Rivista d'Arqueologia di Ponent*, 19, 2009, p. 75-89.
- Nillesse 2006** : NILLESSE (O.). — Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France: le rituel est-il au fond de la poubelle? In: **Bataille, Guillaumet 2006**, p. 221-246.
- Pennors 2004** : PENNORS (F.). — La signification des objets en bronze: une approche statistique des dépôts et trouvailles isolées en France, à l'âge du Bronze. In: BODU (P.), CONSTANTIN (C.) dir. — *Approches fonctionnelles en Préhistoire*. 25<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, 24-26 novembre 2000, Nanterre. Paris: Société Préhistorique Française, 2004, p. 203-221.
- Perrin 1990** : PERRIN (F.). — *Un dépôt d'objet gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère)*. Lyon: Circonscription des antiquités historiques de la région Rhône-Alpes, 1990 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes; 4).
- Philippe 1936** : PHILIPPE (J.). — Le Fort-Harrouard. *L'anthropologie*, 46, 1936, Fasc 5-6.
- Piette 1994** : PIETTE (J.). — *Vercingétorix et Alésia*. Paris: Réunion des Musées Nationaux, 1994.
- Salviat 1967** : SALVIA (F.). — Informations archéologiques: Provence-Côte-d'Azur-Corse (région nord): Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes. *Gallia*, 25, Paris, CNRS p. 373-396.

**Santrot, Santrot 1999 :** SANTROT (J.), SANTROT (M.-H). — *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*. Catalogue d'exposition, Musée Dobrée, Nantes, 9 mai au 19 septembre 1999. Nantes : Musée Dobrée, 1999.

**Saulcy 1866 :** SAULCY (F. de). — *Aperçu général sur la numismatique gauloise. Extrait de L'introduction du Dictionnaire Archéologique (Époque Celtique)*. Paris : Librairie académique Didier & co, 1866, 34 p. (Revue Archéologique).

**Schumacher 1914 :** SCHUMACHER (K.). — Neolithische Depotfunde im westlichen Deutschland. *Praehistorische Zeitschrift*, 6, 1914, p. 29-56.

**Testart 2012 :** TESTART (A.). — *Des armes dans les eaux : questions d'interprétation en Archéologie*. Paris : Errance, 2012.

**Torbrügge 1960 :** TORBRÜGGE (W.). — Die bayerischen Inn-Funde. *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 25, p. 16-69.

**Vouga 1885 :** VOUGA (E.). — *Les Helvètes à La Tène*. Neuchâtel : Attinger, 1885.

**Worsaae 1844 :** WORSAAE (J.J.A.). — *Dänemarks Vorzeit durch Alterthümer und Grabhügel beleuchtet*. Kopenhagen, 1844.

**Wyss 1975 :** WYSS (R.). — *Der Schatzfund von Erstfeld frühkeltischer Goldschmuck aus den Zentralalpen*. Zürich, 1975.

**Zimmermann 1970 :** ZIMMERMANN (W.H.). — Urgeschichtliche Opferfunde aus Flüssen, Mooren, Quellen und Brunnen Südwestdeutschlands. Ein Beitrag zu den in Opferfunden vorherrschenden Fundkategorien. *Neue Ausgrabungen u. Forschungen in Niedersachsen*. 6, 1970, p. 53-92.





Pour la quatrième fois en l'espace de quelques années, Bibracte a accueilli, les 2 et 3 février 2012, une rencontre concernant la pratique des dépôts rituels dans les sociétés protohistoriques.

La tenue de la table ronde prenait place parmi les activités d'un Groupement de Recherche Européen du CNRS, intitulé « *Les Celtes en Europe* » et coordonné, entre 2009 et 2012, par Jean-Paul Guillaumet (CNRS, UMR ArTeHiS Dijon). Ce groupement, dont la constitution reposait en grande partie sur les dynamiques européennes impulsées par Bibracte en matière d'archéologie celtique, avait retenu comme thématique principale la « *méthodologie d'étude des mobiliers par catégories* » et la caractérisation des assemblages de mobiliers, comme marqueurs de faciès culturels, ou d'activités particulières, reflétant l'identité des populations. L'analyse des usages funéraires, en matière de déposition d'objets dans les sépultures, et celle des pratiques aboutissant au dépôt de lots de mobiliers dans divers contextes permettaient donc d'illustrer différents aspects de cette thématique. Et c'est aussi conformément à l'esprit du GDRE que les initiateurs de la table ronde ont choisi de privilégier les questions méthodologiques, à partir d'une réflexion sur les catégories d'objets, puis sur les modalités de leur regroupement et la composition des assemblages, pour parvenir enfin à tenter de décrypter les pratiques sous-jacentes à travers une approche taphonomique des contextes de déposition et de découverte.

Spécialistes, pour deux d'entre eux, d'archéologie funéraire (Jenny Kaurin et Stéphane Marion), et pour le troisième (Gérard Bataille) des dépôts métalliques en sanctuaires, les trois co-organisateurs ont su unir leurs centres d'intérêt et leurs compétences pour proposer une approche globale de ces phénomènes, qui s'inscrit dans une démarche "d'archéologie du rite", telle que définie, à la suite de John Scheid, par quelques chercheurs depuis une quinzaine d'années.



# B I B R A C T E

BIBRACTE EPCC - Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne  
Tél +33 (0)3 86 78 69 00 ♦ Fax +33 (0)3 86 78 65 70 ♦ info@bibracte.fr ♦ www.bibracte.fr

code barre

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-85-7

Prix de vente : 35 €